

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 31

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188323>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hameau de Petignac. Là, ils se séparèrent, jugeant convenable de remettre au jour suivant un plus long entretien.

— Au revoir !

Et tandis que la jeune paysanne rentrait chez elle, Jean-Louis arriva lestement au logis où il était occupé comme principal garçon de ferme.

Le lendemain, lorsque les victimes d'une impitoyable autorité paternelle et maternelle se rencontrèrent, l'insomnie et les larmes rendaient Marceline encore plus intéressante ; mais Jean-Louis avait-il besoin de cela pour l'aimer éperdument.

— Ainsi, demanda-t-elle, comme résumé de ses réflexions et d'une voix brisée, il n'y a plus d'espérance et je ne serai jamais votre femme ?

— Si ! si ! je le jure ! chère Marceline, rien ne me coûtera pour accomplir cette promesse.

— Malgré vos parents ?

Jean-Louis eut un signe affirmatif, empreint au même degré de bravade et de colère.

Evidemment, il était surexcité outre mesure. De semblables révoltes avaient besoin chez lui d'une cause extraordinaire, car la douceur de son caractère était proverbiale.

Marceline comprit à merveille ce que le jeune homme souffrait. Quoique fière d'inspirer un amour aussi vif, elle secoua mélancoliquement la tête, appréciant de la sorte une intention qui ne pourrait se réaliser.

Ensuite, comme Jean-Louis manifestait une grande surprise devant son incrédulité :

— Dieu me préserve, dit-elle, de provoquer les malédictions de M. et de M^{me} Dutilleul... et qui sait ? peut-être les vôtres, lorsque viendrait ce que l'on nomme la raison ?

— Qu'entends-je ?

— Hélas ! un langage que je dois vous adresser, M. Jean-Louis. Une femme s'oublie... ou du moins elle se remplace : mais un père, une mère..., est-ce possible ? Non ! Non !

Le jeune paysan répliqua :

— Craignez d'exagérer l'importance des obligations filiales. Fais-je autre chose qu'écouter la voix de mon cœur ? Qu'a de commun, s'il vous plaît, une vile question pécuniaire avec ce qui m'attache à vous depuis que je vous connais ?

De grâce ! poursuivit le brave garçon qui n'avait jamais été plus ému, cessez de faire allusion, même indirectement, aux amours qui s'effacent par d'autres amours. Cela donnerait à penser que tant de sagesse naît de votre indifférence ; mais ce serait une erreur, n'est-ce pas, Marceline ?

— Oh ! oui !

— Approuvez donc ma conduite, et dans le plus bref délai des sommations légales obtiendront ce que la bonne volonté nous refuse.

— Jamais ! s'écria spontanément la jeune fille.

— Je disais donc bien, murmura d'un ton désolé son interlocuteur ; vous ne m'aimez pas autant que je vous aime.

— Ingrat ! mille fois davantage ! puisqu'au risque d'en mourir je me résigne à vous perdre !

— Pardon ! pardon ! ne sut-il que répéter ; oh ! ne voyez vous pas que mon esprit s'égaré ?

(A suivre.)

Boutades.

Dimanche dernier, l'abbaye de Renens a été favorisée par une forte pluie qui a duré toute la nuit, mais n'a pas interrompu le bal en plein air. Un de

nos abonnés, présent à cette fête, nous rapporte ce mot d'une conversation de deux danseuses, deux sœurs, vers 1 heure du matin :

— Je ne peux pas danser plus longtemps, Marie, tu vois dans quel état nous sommes : allons nous changer.

— Oh ! attends encore un moment, je ne suis pas encore toute mouillée en dedans.

La scène se passe à Paris, dans un des restaurants les plus fréquentés du Palais-Royal.

Un monsieur, assis à une table, fait un déjeuner plantureux, arrosé d'une bouteille de vieux bourgogne, avec café et pousse-café.

Le quart-d'heure de Rabelais arrive ; au lieu de demander l'addition, il fait prier le patron de l'établissement de venir lui parler.

— Monsieur, lui dit-il avec un admirable sang-froid, qu'est-ce que vous feriez à un individu qui, après avoir bien déjeuné comme je viens de le faire, vous déclarerait qu'il n'a pas d'argent pour vous payer ?

— Par exemple ! s'écrie le patron, je lui flanquerais une gifle !

Alors le monsieur, lui présentant sa joue :

— Payez-vous !

Mais le restaurateur n'entendait pas de cette oreille.

— Je puis vous faire arrêter, dit-il à son client indélicat, mais je vous pardonnerai, à une condition : c'est que vous irez dîner ce soir, aussi sans payer, chez mon concurrent, qui est installé en face de mon établissement.

— Ah ! monsieur, demandez-moi tout ce que vous voudrez, mais pas cela !

— Et pourquoi donc ?

— Mon Dieu, pour une raison bien simple : j'ai dîné hier soir chez votre concurrent... et c'est lui qui m'a envoyé chez vous !

Un jour Michelet se présente à je ne sais quelle administration publique, pour je ne sais quelle affaire. L'employé lui demande son nom.

— Je suis Michelet, répondit-il.

— Michelet, fit l'autre, par deux ?

— Mon ami, riposte l'historien avec douceur, mon grand-père en mettait trois, mon père en mettait deux, moi, qui ne suis pas riche et qui suis obligé à de grandes économies, je n'en mets qu'un.

Deux amoureux causent :

— Cela a été imprimé, je vous assure.

— Alors, cela n'a pas été publié ?

— Voyons, Marie, est-ce que vous allez faire une distinction entre imprimé et publié ?

— Une grande, répondit la jeune fille.

Elle hésita un instant, puis elle ajouta en rougissant :

— Vous pouvez bien imprimer un baiser sur mes lèvres, mais vous ne devez pas le publier.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}.